

Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 1er juin 1869

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (376r, 377v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 1er juin 1869, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (9)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45835>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er juin 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)

Lieu de destination 7, rue Pasquier, Paris

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Arago qu'il n'a pas reçu de lettre de Noizet depuis la lettre qu'il lui a écrite, et que Noizet le pressait alors parce que le président du tribunal voulait faire prêter serment aux experts. Godin explique à Arago qu'il fait mettre au net son mémoire pour les experts et il lui demande s'il doit lui envoyer son manuscrit avant impression. Sur les brevets Joly et Bouët : Coré n'a remis que des copies au lieu de rendre les originaux ; Godin demande à Arago de faire faire une levée officielle de ces brevets.

Notes Godin fait référence au brevet de Jacques Charles Antoine Joly et Georges Élie David Bouët n° 12333 du 11 septembre 1851 pour un poêle pyrofère (voir en ligne : INPI 19e : dossier 1BB12333, <http://bases-brevets19e.inpi.fr/>, consulté le 17 janvier 2024).

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Noizet, Charles René](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/01/2024

Genève le 1 juillet 1869

Mon cher

je n'ai pas reçu de lettres de
vous depuis depuis que je
vous ai écrit mais alors il me
présentait beaucoup me disant que
le président insistait pour être
poussé à l'aperte et faire publier
durement ses rapports. il manifestait
sa surprise que je ne fusse pas
prêt et me disait que cela pouvait
désirer embarrassant pour moi
je fais mettre au lit un
mémorial pour les rapports mettant
en lumière toutes les questions qui
lui sont posées par le vote je
vous demandais dans mes derniers
lettres de venir l'envoyer en
me disant avant de le faire
à l'impression

je pourrais vous l'envoyer avec
le dossier dans lequel je mets à la
place des brevets Johnson (qui
peignent bien) que les copies de McCormick
il est donc évident qu'il n'a pas
eu les meilleures comme nous

Mon cher G. de

me levez dit vous nous etes done
laisse doublement abusez par un
homme que vous me rendiez de ce
je prie demander une leva officielle
de nos biens de la restituation ou
peut mon tre faire car je crois
qu'ils sont meilleurs au dossier, j'ai
que un instant croire que nos biens
etaient restes a M. May. mais que
les cheffes qui sont au dossier
copies de la main de M. Cok
je ne mets plus en doute que
ce que vous levez accepte comme
une restituation dans le temps ou
je vous avais pris de laisser de
lui, ne est de sa part qu'une
remise de peu sans valeur et
que mes arriteables biens sont
restes entre vos mains
veiller a griez mes bien cordiale
visitez

Georges